



Communiqué de presse de Cargo sous terrain AG

Bâle, 1<sup>er</sup> juin 2021

## Le Conseil des États dit oui à Cargo sous terrain

**Avec sa décision relative à la loi fédérale sur le transport souterrain des marchandises, le Conseil des États a posé un nouveau jalon juridique pour la réalisation de Cargo sous terrain. Au nom de tous les actionnaires, la CST AG se réjouit de cette étape centrale vers une solution logistique innovante et durable.**

La loi fédérale sur le transport souterrain des marchandises (LTSM) fournit à Cargo sous terrain (CST) la base juridique nécessaire pour concrétiser le projet dans des conditions cadres sécurisées. Le Conseil des États a aujourd'hui adopté la loi, sans voix contre, conformément aux propositions de sa commission préparatoire. Cette version de la loi décidée garantit une variante équilibrée entre les intérêts des différents acteurs concernés (Confédération, cantons, communes et propriétaires fonciers), ainsi que CST. La préparation en cours pour l'autorisation de construire peut ainsi se poursuivre. C'est désormais au second conseil, en tant que Conseil national, d'examiner la loi. CST compte sur le début des délibérations de la commission du Conseil national après les congés d'été, de sorte que la loi puisse être adoptée par la Chambre du peuple – dans le cas le plus favorable – au cours du second semestre.

CST a pu atteindre cette étape d'aujourd'hui grâce au soutien actif du Conseil fédéral, de l'administration (sous la houlette de l'Office fédéral des transports), des cantons, ainsi que des actionnaires participants et des collaborateurs. Comme convenu à l'origine, CST ne représentera aucune charge financière pour les pouvoirs publics. Le projet bénéficie d'un financement privé; 100 millions CHF sont depuis longtemps contractuellement garantis pour la planification jusqu'à la maturité du dossier de permis de construire en 2025. Le lancement des travaux du premier tronçon partiel entre Härkingen-Niederbipp et Zurich est prévu en 2026 et son exploitation en 2031. CST garantit des livraisons climatiquement neutres et sans émissions; en tant que système logistique global durable, il représentera une composante essentielle du quotidien logistique suisse.

### Autres informations pour les médias:

Info sur le site web du parlement:

[https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/2021/20210601125127108194158159038\\_bsf114.aspx](https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/2021/20210601125127108194158159038_bsf114.aspx)

Peter Sutterlüti, président du conseil d'administration de CST AG (aujourd'hui joignable à Berne jusqu'à 14h00)

Tél. 079 300 06 79, [peter.sutterlueti@cst.ch](mailto:peter.sutterlueti@cst.ch)

Daniel Wiener, comité d'administration & Responsable Investor Relations CST AG (aujourd'hui joignable à Berne jusqu'à 15h00)

Tél. 079 335 54 64, [daniel.wiener@cst.ch](mailto:daniel.wiener@cst.ch)

Patrik Aellig, communication CST AG

Tél. 078 764 13 88, [patrik.aellig@cst.ch](mailto:patrik.aellig@cst.ch)

[www.cst.ch](http://www.cst.ch)